

# LPP-Mix Perspectiva Choice

Tranche Choice - Seule la fondation collective Perspectiva est habilitée à signer

30.09.2019

## Politique de placements Gestion de portefeuilles

Le véhicule de placement LPP Mix Perspectiva investit de façon largement diversifiée sur les marchés financiers mondiaux. La priorité est accordée aux placements dans les actions, l'immobilier et les obligations suisses en CHF. Le véhicule de placement LPP Mix Perspectiva poursuit une stratégie de placement dynamique et ce faisant, aucune répartition de patrimoine statique. En cas de pertes de patrimoine, la part des placements à risques est réduite, afin de minimiser d'autres réductions des cours, et accroître la part des placements visant la préservation du capital. Des pertes plus importantes sur le patrimoine de fonds seront ainsi évitées. Dans un contexte de marché haussier, il reste néanmoins possible d'accroître la valeur. Comme placements orientés vers le maintien du capital, nous comprenons p. ex. les titres à intérêt fixe avec de faibles fluctuations de valeur ; les placements à risques comportent p. ex. les investissements en actions et dans les matières premières. Le choix des placements s'effectue dans le respect des directives en matière de placement fixées par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

## Gestion

**Andreas Bertschi**  
Gestionnaire  
"LPP-Mix Perspectiva Choice"



## Performance et indicateurs de risques

### Aperçu des performances

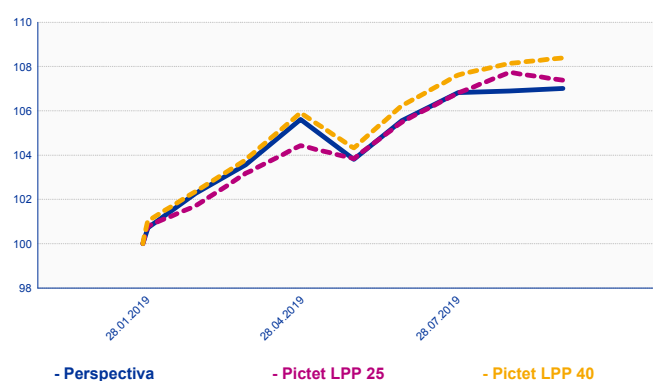
	Fonds (après frais)	Indice de comparaison (sans coûts)	
		Pictet LPP 25	Pictet LPP 40
Année en cours (YTD)	7.01%	7.36%	8.37%
Dernier Mois	0.11%	-0.35%	0.22%
3 derniers mois	1.38%	1.79%	2.02%
12 derniers mois	-	-	-
3 dernières années (p.a.)	-	-	-
Depuis lancement (28.01.2019)	7.01%	7.36%	8.37%

### Indices de risque

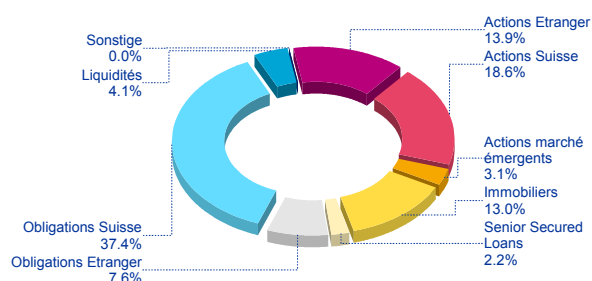
Volatilité moyenne (ann.)	3.60%	2.98%	4.40%
---------------------------	-------	-------	-------

### Évaluation actuelle

Cours d'émission par part (NAV)	CHF 1'070.10
Fortune de la classe de parts:	CHF 21'127'920
Niveau de sécurité en pour cent:	89.08 %



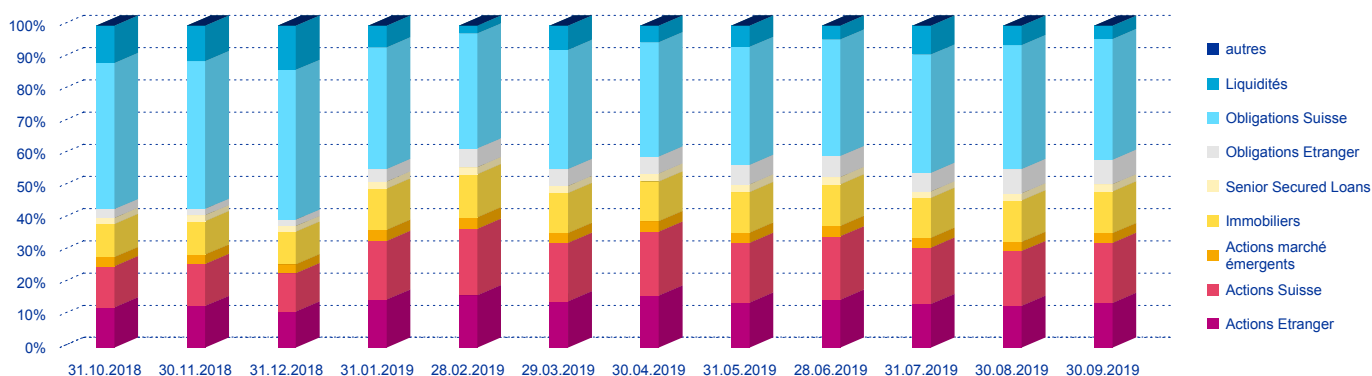
## Répartition selon les catégories de placement



## Dix principales positions

CSIF CH I Real Estate Switzerland Blue	4.8%
Nestle SA	3.9%
SWIF World Equity Index	3.3%
Vanguard Emerging Markets Stock Index Fund/Ireland	3.1%
Novartis AG	2.9%
Roche Holding AG	2.8%
CSA Real Estate Switzerland Pooled Investments	2.7%
Invesco Zodiac Funds - Invesco US Senior Loan Fund	2.2%
CSIF CH I Bond Aggregate Global ex CHF	1.8%
CSIF CH Equity EMU	1.5%

## Évolution de la répartition de patrimoine (groupe de placement)



## Informations complémentaires sur le groupe de placement

Fortune totale du fonds:	CHF 683'361'910	Nombre de parts:	592'820
Gérant de fortune:	Baloise Asset Management	Affectation du revenu:	thésaurisation
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Basel	Numéro de valeur:	45719460
Domicile:	Suisse	TER (CAFP):	n/a
Date de lancement:	28.01.2019	Clôture quotidienne des souscriptions:	12:00 heures
Banque depositaire:	Credit Suisse Paradeplatz 8 8001 Zürich		

## Prenez contact avec nous

Site Internet:	www.baloise-fondation.ch
E-mail:	anlagestiftung@baloise.ch
Tél:	+41 58 285 80 72
Publications du cours:	Telekurs, KGAST, NZZ Bloomberg: BAPPERC SW

## LPP-Mix Perspectiva Choice

Tranche Choice - Seule la fondation collective Perspectiva est habilitée à signer

30.09.2019

### Avis juridique important

---

Le présent document a pour but exclusif d'informer et ne constitue ni une offre ni une incitation à l'achat ou à la vente des parts de fonds. Il ne doit pas non plus être considéré comme une demande d'offre de conclusion d'un contrat relatif à une prestation de service de titres ou un service complémentaire.

Les chiffres de performance sont des valeurs qui se réfèrent au passé et ne constituent pas d'indicateur fiable de l'évolution de la valeur future. La performance ne tient pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de la souscription et de la reprise de parts. Les commissions et les coûts ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de la valeur et du rendement. Malgré tout le soin apporté dans l'élaboration de ce document, des données peuvent être représentées de façon incomplète ou incorrecte. Aucune responsabilité n'est endossée quant à l'exactitude, l'intégralité ou l'actualité des informations contenues dans le présent document. Le cercle des investisseurs est limité aux seules institutions de prévoyance du 2e pilier et du pilier 3a exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse. Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle.

Des institutions de prévoyance ainsi que des institutions défiscalisées siégeant en Suisse, qui ont pour mission de servir la prévoyance professionnelle, peuvent se joindre à la Fondation de la Bâloise pour le placement de capitaux d'institutions de prévoyance ; peuvent en outre s'y affilier les personnes placées sous l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers qui administrent les placements collectifs des institutions précitées et placent dans la fondation des fonds appartenant exclusivement à ces institutions.

Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle.

### Explication des termes

---

**NAV** : valeurs d'inventaire nettes ou valeur de la part.

**Niveau de sécurité** : le niveau de sécurité représente la valeur du patrimoine à laquelle le patrimoine de fonds du groupe de placement LPP-Mix Perspectiva

ne devrait pas être inférieure. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque.

**Volatilité** : marge de fluctuation, p. ex. d'un titre ou d'un cours de fonds.

**Indice de comparaison** : indice comparatif de Pictet conforme au LPP avec une part d'actions de 25% resp. 40%.